

Ing. Kezias Kazuba MWALE

Candidat aux élections 2026 pour le poste de Secrétaire Général de l'UAT

Endossé par les Ministres des TIC de la SADC



présentement
Directeur du spectre à l'UAT depuis 2012

MON ENGAGEMENT ET MA VISION

« Poursuivre la transformation de l'UAT – Renforcer sa contribution au programme de transformation numérique »

LES POINTS FORTS DE MA CANDIDATURE

Expérience, Compétence, Crédibilité, Innovation, Relationnel

ÉNONCÉ DE VISION

« Poursuivre la transformation de l'UAT – Renforcer sa contribution au programme de transformation numérique »

L'Union Africaine des Télécommunications (UAT) est une institution continentale clé : elle est à la fois l'institution spécialisée de l'Union Africaine dans le domaine des TIC et des technologies numériques, et l'Organisation Régionale des Télécommunications de l'Union Internationale des Télécommunications pour l'Afrique.

L'institution a connu une transformation remarquable ces dernières années, passant d'une pertinence/visibilité discutable à une valeur réelle de plusieurs milliards de dollars USD. Elle est désormais très pertinente/visible et joue un rôle crucial compte tenu de la nature stratégique du secteur des TIC/numérique.

Les statistiques sur la transformation de l'UAT sont claires, notamment la transition d'un impact discutable à la création d'une valeur réelle et mesurable de plusieurs millions de dollars USD pour les États Membres grâce au spectre 5G et à la récupération de ressources satellitaires de grande valeur, ainsi que l'adhésion de treize (13) pays à l'institution en tant qu'États Membres et le triplement du budget de fonctionnement annuel depuis 2012.

En soutenant étroitement l'ancien Secrétaire Général (M. Soumaila) et le Secrétaire Général actuel (M. Omo) au cours des quatorze (14) dernières années en ma qualité de Directeur du Spectre, j'ai activement contribué au processus de transformation de l'UAT.

Bien que cette transformation soit louable, il reste encore beaucoup à faire. L'UAT doit poursuivre sa transformation afin de relever ses défis tout en exploitant pleinement les opportunités à fort impact. Parmi les défis à relever, figure le sous-effectif du personnel du Secrétariat, qui est essentiel pour permettre à l'UAT de remplir efficacement son vaste mandat, en constante expansion. Dans le même temps, il existe des opportunités importantes, notamment la mise en place d'un réseau satellite africain NGSO (LEO) et le renforcement de l'inclusion numérique rurale en éliminant les zones non couvertes par le haut débit mobile.

Je suis fermement convaincu que l'institution doit poursuivre sa transformation. Cette conviction s'appuie sur mes quatorze (14) années de service au sein de l'UAT, mes vingt-trois (23) années d'expérience dans le secteur numérique et, surtout, ma profonde connaissance de la situation actuelle et de celle que nous devons atteindre.

Par conséquent, sous ma direction, l'institution se concentrera sur la prochaine phase de transformation : (1) *en protégeant* les acquis enregistrés, (2) *en faisant* progresser les initiatives actuelles et (3) *en soutenant* de nouvelles initiatives de manière vigoureuse et innovante, avec pour objectif ultime de renforcer sa contribution au programme de transformation numérique. Il est absolument impératif que l'UAT fasse davantage pour accompagner les États Membres et les Sous-Régions dans le développement de leurs secteurs numériques, qui constituent le fondement de la construction d'économies et de sociétés durables et plus inclusives. D'où le thème de ma candidature : « *Poursuivre la transformation de l'UAT – Renforcer sa contribution au programme de transformation numérique* ».

L'utilisation d'Internet en Afrique représente actuellement 43 % de la population, ce qui est bien inférieur à la moyenne mondiale de 68 %. Cet écart souligne l'urgence d'accélérer la transformation numérique de l'Afrique. Il est clair que notre continent ne peut pas continuer à être le moins connecté alors qu'il recèle un potentiel énorme, notamment, la population jeune la plus importante au monde.

Avec un nombre remarquable de 52 États Membres et 54 Membres du secteur privé à la fin de 2025, l'UAT a le potentiel pour faire plus. Ma vision est profondément ancrée dans l'identification et la satisfaction des attentes des États Membres et des principales parties prenantes, notamment l'UA, l'UIT, les organisations sous-régionales, les Membres Associés, les partenaires, les experts et le personnel. Au cœur de cette vision se trouve l'engagement à mener à bien le programme de transformation numérique de l'Afrique avec un leadership stratégique, du dynamisme et de l'innovation.

Une vision sans capacité de réalisation n'est qu'un rêve. Ma vision s'appuie sur des résultats probants, des références solides, une vaste expérience pratique, des compétences techniques variées et le soutien d'acteurs clés en Afrique et au-delà. Je reste donc confiant en ma capacité à mener l'UAT vers un avenir plus dynamique et plus influent.

La clé pour amorcer la prochaine transformation de l'UAT et rendre l'institution plus influente réside dans votre soutien à ma candidature. Je vous remercie.

MON PROGRAMME EN 10 POINTS : LES PRIORITÉS

1. AMÉLIORER LA CRÉATION DE VALEUR POUR LES ÉTATS MEMBRES

Accroître les avantages tangibles en mettant en œuvre des projets ayant un impact économique significatif et mesurable, en favorisant une utilisation optimale des ressources numériques, en tirant parti du pouvoir de transformation des technologies émergentes telles que l'Intelligence Artificielle (IA) et en fournissant une assistance technique effective. À ce jour, nous avons apporté une valeur tangible de plusieurs millions de dollars aux États Membres sous la forme de spectre 5G. Ce domaine prioritaire visera à renforcer ces avantages tangibles.

2. RENFORCER L'EFFET DE LEVIER DU POUVOIR DE L'ACTION COLLECTIVE

Se concentrer sur des programmes à forte valeur ajoutée et à fort impact qui nécessitent une action collective à l'échelle du continent, c'est-à-dire des programmes qui ne dépendent pas que d'un seul État Membre et/ou d'une seule sous-région. Nous avons utilisé ce pouvoir pour obtenir des résultats significatifs, notamment la récupération de ressources satellitaires de grande valeur. Ce domaine prioritaire visera à renforcer cet effet de levier, notamment dans la quête d'un système satellitaire africain NGSO (LEO).

3. RENFORCEMENT DU SOUTIEN À L'UA, à la ZLECA, aux CER, à l'UIT, à AfriNIC et à d'autres

Renforcer la collaboration avec l'UA, la ZLECA, les CER, l'AfriNIC, l'UIT et les organisations sous-régionales afin de soutenir leurs initiatives de transformation numérique, dans le but ultime de maximiser les avantages pour les États Membres. A ce jour, nous avons soutenu la sous-région de la SADC dans sa quête d'un système de satellites régional. Ce domaine prioritaire visera à apporter un soutien encore plus fort à des initiatives similaires à fort impact.

4. RENFORCER LE RÔLE ÉGALITAIRE DE L'AFRIQUE DANS LES QUESTIONS NUMÉRIQUES MONDIALES

Renforcer l'efficacité, la coordination des préparations et la participation significative de l'Afrique aux travaux de l'UIT et d'autres forums clés, notamment les forums sur la gouvernance de l'Internet, afin de garantir que notre continent reste un acteur à part entière dans la prise de décision mondiale. Jusqu'à présent, nous avons positionné l'Afrique comme un acteur à part entière sur les questions numériques mondiales, ce qui a permis d'obtenir des résultats significatifs, notamment le plus grand nombre de fréquences pour la connectivité à large bande parmi les six régions du monde. Cette priorité visera à renforcer cet aspect essentiel afin d'obtenir des victoires encore plus importantes.

5. APPROFONDIR L'INCLUSION NUMÉRIQUE ET LA CONNECTIVITÉ

Contribuer de manière significative à l'accroissement du taux d'utilisation d'Internet à plus de 50 % de la population africaine d'ici 2030, et surtout améliorer le taux de connectivité. Le taux actuel de 43 % est malheureusement bien inférieur à la moyenne mondiale de 68 %. Un effort particulier sera consacré à la promotion du financement des infrastructures numériques. Pour l'heure, nous avons contribué à approfondir l'inclusion numérique et la connectivité en encourageant notamment, la mise en œuvre de la 5G. Cette priorité visera à renforcer notre contribution à la l'inclusion numérique et à la connectivité, à travers, entre autres, l'utilisation optimale des fonds de service universel.

6. PROMOTION ACCRUE DE L'INNOVATION NUMÉRIQUE ET DE L'ENTREPRENEURIAT

Promotion vigoureuse de l'innovation numérique et de l'entrepreneuriat en tant que moteurs clés pour relever les défis uniques de l'Afrique en exploitant ses opportunités tout aussi uniques, telles que l'innovation et la jeunesse. Nous encourageons aujourd'hui activement l'innovation numérique et l'entrepreneuriat par le biais de notre défi annuel de l'innovation de l'UAT. Cette priorité visera à renforcer l'innovation numérique par des mécanismes de financement innovants pour les start-ups numériques.

7. PROMOUVOIR LA CONFIANCE NUMÉRIQUE, LES INVESTISSEMENTS ET LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURE.

Promotion des programmes qui favorisent la confiance numérique, notamment en renforçant la cybersécurité, la confidentialité, la résilience des réseaux et la lutte contre la cybercriminalité, ainsi que soutien accru aux programmes d'investissement numérique et de développement des infrastructures. Nous promouvons activement la confiance numérique en favorisant la résilience de l'internet. Nous redoublerons d'efforts dans ce domaine. Cette priorité visera à promouvoir la mise en place d'un réseau satellite africain NGSO (LEO).

8. RENFORCEMENT DES PARTENARIATS AVEC LE SECTEUR PRIVÉ ET LES PARTENAIRES

Favoriser les collaborations gagnant-gagnant avec les membres associés de l'UAT et d'autres partenaires afin de mener à bien des projets mutuellement avantageux, tels que des initiatives d'inclusion numérique. Jusqu'à présent, nous avons conclu un certain nombre de partenariats actifs, notamment la migration IPv6 avec l'ICANN dans le cadre d'une subvention. Cette priorité visera à forger des partenariats encore plus solides, par exemple avec la GSMA, dans le cadre de notre objectif commun d'éliminer la couverture mobile à haut débit en Afrique d'ici 2030.

9. RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS HUMAINES SPÉCIALISÉES EN FONCTION DES BESOINS

Renforcer le développement de vivier d'experts africains grâce à des programmes spécialisés axés sur les besoins pour permettre au continent de mener à bien des projets TIC complexes et d'impliquer activement ses experts dans des rôles stratégiques pour mener des initiatives à fort impact. Notre programme de renforcement des capacités a permis aux États Membres de progresser dans le programme de migration vers IPv6. Cette priorité visera à accroître ce renforcement des capacités, notamment pour les initiatives à fort impact dans le domaine de l'IA.

10. RENFORCER LA CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE DE MISE EN ŒUVRE

Renforcer la capacité à délivrer du Secrétariat de l'UAT. Au cours de la dernière décennie, le nombre de personnel technique s'est accru. Cependant, il reste encore beaucoup à faire. Cette priorité visera à renforcer les capacités institutionnelles, entre autres, en améliorant de manière innovante les effectifs techniques et en utilisant de manière généralisée les plateformes/outils numériques pour impliquer les Membres et les parties prenantes.

ENSEMBLE , FAISONS PROGRESSER L'AFRIQUE. JE SUIS HEUREUX DE VOS IDÉES



+254 736 586 666



EngKezias.Candidature@mots.gov.zm



@keziaskazuba



linkedin.com/in/eng-kezias-kazuba-mwale